

Le trafic routier pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Dans quelques semaines, les Yvelines accueilleront plus d'une dizaine d'épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024!

Du 27 juillet au 11 août, puis du 29 août au 7 septembre, des perturbations sont à prévoir sur le trafic routier et les lignes de transports en commun, notamment autour des sites olympiques et des parcours des épreuves sur route.



La plateforme pour la délivrance des laissez-passer aux périmètres rouges pendant les jours de compétition est désormais accessible ICI. Les usagers souhaitant entrer en véhicule motorisé dans ces zones proches des sites de compétition doivent demander un "Pass Jeux". Les piétons et les cyclistes peuvent y circuler librement. Aucun "Pass Jeux" n'est requis pour les courses sur route.

Toutes les demandes de "Pass Jeux" pour les sites olympiques des Yvelines seront traitées localement par les services de la préfecture des Yvelines.

Le site internet <u>anticiperlesjeux.gouv.fr</u> recense les restrictions de circulation, les impacts sur les transports en commun et fournit des conseils pour préparer les déplacements pendant les Jeux. Une carte interactive est également disponible pour vérifier si une adresse se trouve dans un périmètre rouge.





Infos pratiques

Pour toute question concernant les impacts des Jeux Olympiques et Paralympiques dans les Yvelines ou la délivrance des "Pass Jeux", un mail peut être envoyé à : www.pref-jop78@yvelines.gouv.fr.